



**SÉMAPHORES**

LILLE

LYON

MARSEILLE

MONTPELLIER

NANTES

ORLÉANS

PARIS

ROUEN

TOULOUSE

## ASSOCIATION FACE

19 rue Bayard

31000 TOULOUSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS  
POUR L'EXERCICE CLOS  
LE 31/12/2011**

### **AUDIT Étoile**

Commissariat aux comptes  
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE ALPHA

Bureau : Central Parc Bât C . 55, boulevard de l'Embouchure . 31200 Toulouse

tél 33 (0)5 34 41 53 70 . fax 33 (0)5 34 41 15 46

Société de Commissariat aux comptes . Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Siège social : 10, rue Vandrezanne . 75013 Paris . TÉL 33 (0)1 53 80 94 00 . FAX 33 (0)1 53 80 94 55

SA au capital de 200 000 €. B 337 630 792 RCS Paris . Numéro d'identification intracommunautaire FR 55 337 630 792

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31.12.2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association FACE Grand Toulouse, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Fonds dédiés

L'annexe résume les principes comptables retenus concernant les fonds dédiés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié du traitement comptable de ces éléments et des estimations retenues pour leur comptabilisation.

### Provision pour risque d'emploi

L'annexe expose les raisons de la constitution d'une provision pour risque d'emploi. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du bien-fondé et des estimations retenues pour sa comptabilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse, le 21 mai 2012



Marielle PERRON DUPUY  
Commissaire aux comptes

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

## BILAN SIMPLIFIE

Durée de l'exercice	12 mois
Durée de l'exercice précédent	12 mois

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2011			Exercice N-1 31/12/2010
	BRUT	Amort., Prov.	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	526	526		0
Immobilisations corporelles	24 526	23 288	1 238	2 840
Immobilisations financières	359		359	360
<b>Total (I)</b>	<b>25 411</b>	<b>23 814</b>	<b>1 597</b>	<b>3 200</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Créances clients et comptes rattachés	0	0	0	1 050
Autres créances	62 946		62 946	30 470
Disponibilités	106 426		106 426	95 064
Charges Constatées d'avance	461		461	1 175
<b>Total (II)</b>	<b>169 833</b>	<b>0</b>	<b>169 833</b>	<b>127 759</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>195 244</b>	<b>23 814</b>	<b>171 430</b>	<b>130 959</b>

## PASSIF

	Exercice N 31/12/2011	Exercice N-1 31/12/2010
<b>FONDS PROPRES</b>		
Report à nouveau	42 678	40 505
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	4 303	2 173
Subventions d'investissement / biens renouv.		
<b>Total I</b>	<b>46 981</b>	<b>42 678</b>
Provisions pour risques et charges	34 251	18 929
Fonds dédiés	17 000	
<b>Total II</b>	<b>51 251</b>	<b>18 929</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	2 500	2 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 868	10 326
Dettes fiscales et sociales	52 781	53 626
Autres dettes		2 900
Produits Constatés d'Avance	7 050	0
<b>Total III</b>	<b>73 199</b>	<b>69 352</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>171 431</b>	<b>130 959</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE</b>
-------------------------------------

Durée de l'exercice	12 mois
Durée de l'exercice précédent	12 mois

	Exercice N 31/12/2011	Exercice N-1 31/12/2010
<b>CHARGES</b>		
Autres charges externes	74 792	98 281
Impôts taxes et versement assimilés	9 144	9 745
Rémunération du personnel	150 704	159 591
Charges sociales	62 504	62 101
Dotations aux amortissements	1 601	1 778
Provisions pour risques perte emploi	15 322	3 786
Autres Charges	0	15
Charges financières : intérêts et charges assimilés	0	4
Charges exceptionnelles		554
Fonds dédiés	17 000	
<b>Total charges</b>	<b>331 067</b>	<b>335 855</b>
<b>PRODUITS</b>		
Vente de formations et prestations diverses	7 170	45 056
Subventions exploitation	287 715	246 654
Adhésions des entreprises	19 050	24 250
Autres produits	13 100	2 000
Reprises sur amortissement, transferts de charges	8 134	1 652
Produits financiers : intérêts	132	205
Produits exceptionnels	71	1 436
Reprises fonds dédiés	0	16 775
<b>Total produits</b>	<b>335 372</b>	<b>338 028</b>
<b>BENEFICE ou PERTE (total produits - total charges)</b>	<b>4 305</b>	<b>2 173</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que les règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### LES FINANCEMENTS DES MISSIONS

Les financements sont inscrits en comptabilité à la date de l'avis d'attribution.

Les financements attribués mais non perçus sont inscrits en financements à recevoir. Les financements sont rattachés aux produits de l'exercice en fonction de la période indiquée dans la convention d'attribution. Si la convention se rapporte à l'année civile, la totalité du financement sera est inscrite en produits.

Si le financement concerne plusieurs exercices, il est rattaché aux produits de l'exercice prorata temporis. La partie du financement concernant les exercices suivants est enregistrée en produits constatés d'avance.

Si le financement est acquis en fonction de certaines dépenses, il est rattaché aux produits de l'exercice selon un ratio : dépenses engagées à la clôture de l'exercice divisées par le total des dépenses à engager pour l'action.

Si un financement n'est plus exigible ou atteint de prescription, le solde de ce dernier est inscrit en perte.

### LE BENEVOLAT

La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a aucune incidence sur le résultat. Elle a pour but de donner une image fidèle des activités de l'association.

<b>COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>
---

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	526			526	526
Install.gén. Agenc. Aménag. divers	754			754	754
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 773			23 773	23 773
TOTAL	24 527			24 527	24 527
Prêts, autres immobilisations financières	360			360	360
TOTAL	360			360	360
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 413</b>			<b>25 413</b>	<b>25 413</b>

Immobilisations amortissables	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions et Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	526			526
Install.gén. Agenc. Aménag. divers	314	75		390
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 372	1 526		22 898
TOTAL	21 686	1 601	0	23 288
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 212</b>	<b>1 601</b>	<b>0</b>	<b>23 814</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Install.gén. Agenc. Aménag. divers	75				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 526				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 601</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et traitements	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin d'exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau	40 506	2 173		0	42 679
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 173	-2 173	4 303		4 303
Autres fonds associatifs					
Subventions d'investissement	0			0	0
Provisions règlementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>42 679</b>	<b>0</b>	<b>4 303</b>	<b>0</b>	<b>46 982</b>

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	18 929	34 251	18 929		34 251
<b>TOTAL</b>	<b>18 929</b>	<b>34 251</b>	<b>18 929</b>		<b>34 251</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		34 251	18 929		34 251

**PROVISION POUR RISQUE EMPLOI**

Elle est destinée à couvrir les coûts d'un maintien provisoire de l'emploi dans l'éventualité d'une perte de financements.

Elle s'élève à 34 251 € au 31 décembre 2011, et se calcule de la manière suivante :

**Valorisation de la provision pour risque d'emploi au 31/12/2011**

Salariés	Salaires brut	Charges pat	retenues	Coût mensuel salarié	3 mois
Salarié 1	2 749,00	1 193,23	78,49	4 020,72	12 062,16
Salarié 2	1 845,82	870,91	52,95	2 769,68	8 309,04
Salarié 3	2 026,01	731,06	57,35	2 814,42	8 443,28
Salarié 4	1 500,00	269,88	42,46	1 812,34	5 437,02
<b>Total</b>				<b>11 417,16</b>	<b>34 251,48</b>

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	360	360	
Personnels et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 448	1 448	
Débiteurs divers	61 499	61 499	
Charges constatées d'avance	461	461	
<b>TOTAL</b>	<b>63 768</b>	<b>63 768</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédits à plus d'un an à l'origine	2 500	2 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 868	10 868		
Personnels et comptes rattachés	11 672	11 672		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 889	39 889		
Autres impôts taxes et assimilés	1 220	1 220		
Créditeurs divers	0	0		
<b>TOTAL</b>	<b>66 149</b>	<b>66 149</b>	<b>0</b>	
Emprunt remboursés en cours d'exercice	0			

Le montant brut des emprunts est égal à 2 500 euros et se décompose comme suit :  
part à 1 an au plus : 2 500 euros

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Ressources	Montant initial	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention Primo arrivants (DRJSCS)	17000	0	17000
<b>TOTAL</b>	<b>17000</b>	<b>0</b>	<b>17000</b>

**Calcul des fonds dédiés**

**Subvention primo arrivants (DRJSCS) : fonds dédiés évalués à 17 000 € au 31/12/2011.**

Cette convention a été signée en décembre 2011, pour un démarrage de l'action en janvier 2012.

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**PRODUITS A RECEVOIR**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	62 946
<b>Total</b>	<b>62 946</b>

**CHARGES A PAYER**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 868
Dettes fiscales et sociales	52 781
Autres dettes	0
<b>Total</b>	<b>63 649</b>

**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	461
<b>Total</b>	<b>461</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 050
<b>Total</b>	<b>7 050</b>

**Subventions d'équipement**

Les subventions attribuées pour le financement d'un bien immobilisé sont inscrites au passif du bilan dans un compte de subventions d'investissement.

Elles sont reprises dans le compte de résultat au même rythme d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

--

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maitrises et techniciens	0	
Employés	4	
Total	6	

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS****DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 de mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de sa vie, au 31/12/2011, le volume d'heures de formation cumulées relatif au droit acquis et non exercés est de 477 heures.

<b>FACE A L'ECOLE</b>	<b>63</b>	<b>462</b>	<p>5visites (1 visites = 3h) soit 15h  40 simulations (1simul =5h) 200h  7 Interventions classe (1 = 3h) soit 21h  total de 12 semaines de stages réalisés  (1 semaine de stage = 1 / 3 de 35 h), soit  12 semaines X 35h/3 = 140h total  5 enquetes métiers pour stages : (1 =2h)  soit 5h Clips  métiers :12 tournage de 3h + 6  interventions classes de 3h =54h  Reunion pilotage = 6*3h =18h  Festival : 3h*3= 9h</p>
<b>FACE DANS L'ENTREPRISE Chrysalide</b>	<b>11</b>	<b>264</b>	<p>7 réunions X 3h x 4 bénévoles = 84 + 12 parrainage  X 15h d'accompagnement =180 = 264</p>
<b>RH diversité</b>	<b>9</b>	<b>864</b>	<p>8X4 = 32 + 8X4 = 32 + 802 h du mécénat  compétence</p>
<b>FACE au quotidien</b>	<b>12</b>	<b>336</b>	<p>6X2X28 séances =336h</p>
<b>TOTAL</b>		<b>4405</b>	

- Soit un total général de 4405 h
- Sur la base de 50 €/H la valorisation du bénévolat s'élève à : 220 250€